



Travaux non fini et entreprise qui n'existe plus

Par **nounoune25**, le **13/11/2009** à **14:37**

Bonjour,rrnrnNous venons de faire des traavux dans notre maison et les travaux ne sont pas finis : la réception des travaux n'a pas été signés et nous devons à l'entreprise presque 1600 euros.rnrnOr, nous venons d'apprendre que l'entreprise n'existe plus.rnrnNous pensons faire appel à un huissier pour constater les faits car on craint que l'administeur judiciaire nous demandent de payer.rnrnNous sommes complètement perdus et ne savons plus quoi faire.rnrnMerci de votre aide et de vos conseils